
Le capital de créativité

Depuis une vingtaine d'années, le Saguenay–Lac-Saint-Jean avance péniblement vers un nouveau cycle économique dont on commence à percevoir les caractéristiques dans le cadre de ladite « économie du savoir ». Lent et long cheminement régional qui, malgré les acquis indéniables sous l'angle de nouvelles activités de production, fait encore trop percevoir les effets négatifs du contre cycle actuel survenu à partir de 1982 après quatre décennies d'économie florissante. Malgré la hausse générale de la production, le nombre d'emplois régresse dans les secteurs primaire et secondaire et tend à la stagnation dans le secteur tertiaire. La part régionale des investissements annuels du Québec s'avère à la baisse, autant dans les secteurs public que privé. Le revenu moyen par habitant est en baisse relative aussi, en érodant lentement le pouvoir de consommation. L'entrepreneuriat souffre de nombreux maux bien visibles tandis qu'on assiste à une perte accrue de la propriété locale et régionale des entreprises au profit des intégrateurs extérieurs.

Dans ce nouveau cycle économique en phase d'émergence au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais déjà avancé ailleurs dans de nombreuses régions plus centrales, les observateurs et analystes illustrent que le « capital de créativité des ressources humaines » représente le moteur principal de la nouvelle structure. Créativité qui génère concrètement des effets matériels et immatériels : élaboration de projets; conception d'outils, de méthodes, de concepts; mélange opérationnel de possibilités technologiques (ou techniques) avec la demande du marché; incubation de brevets et d'inventions sous forme d'activités économiques; concrétisation d'intuitions, d'idées, de visions. En réalité, le rôle du capital humain largement étudié récemment par les théoriciens du développement a fait découvrir son importante dimension « créatrice » qui permet la fertilisation d'innovations.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le capital de créativité réside dans plusieurs domaines tels que l'architecture, les arts et la culture, la recherche et la R&D, le génie conseil, la production à moyenne et haute intensité technologique, la finance, la médecine spécialisée, le droit, le journalisme et l'édition, l'enseignement supérieur et/ou spécialisé, le design et certaines autres professions. Existe en réalité une « classe créatrice » qui s'inscrit au cœur du nouveau cycle économique qui prend assise dans la région.

La question qui se pose au Saguenay–Lac-Saint-Jean réside bien sûr dans l'identification précise, dans ses forces et ses faiblesses, de ce moteur de l'innovation et de la nouvelle économie régionale. Mais se pose en outre la question du comment mieux soutenir ce capital afin de le rendre encore plus créateur d'activités, d'emplois, de richesses. Pour mieux effectuer collectivement ce soutien, la région nécessite d'abord un concept global tout à fait opérationnel. S'avère à cet effet proposé le concept de « communauté intelligente ou apprenante ». La région nécessite ensuite des mécanismes articulés afin de stimuler le capital de créativité dans un esprit d'innovation endogène. Qu'avons-nous à proposer à cet effet ?



SÉMINAIRE N° 19

« Comment mieux soutenir le capital régional de créativité ? »

Mettre en œuvre notre modèle
de « Communauté apprenante »

Le vendredi 2 décembre 2005

**UQAC, Pavillon Principal
Local P2-4010**

Conférenciers

- 8 h 30 Mot de bienvenue
Réjean Laforest, président
Arrondissement Jonquière
- 8 h 45 Paul Prévost, professeur associé
Université de Sherbrooke
« Le concept de Communauté
intelligente »
- 9 h 15 Questions et commentaires
- 9 h 30 Geneviève Dubé et Diane Brassard
CRDT-UQAC
« Les mécanismes de soutien à
l'innovation au sein de la classe
créatrice régionale »
- 10 h 00 Questions et commentaires
- 10 h 15 Pause
-

Table ronde

10 h 30

« La dynamique de l'apprentissage collectif »

Président : Bruno Minier, CHT

- Jean Paradis, Cégep d'Alma
 - Andrée Girard, Fonds de solidarité FTQ
 - Guy Blackburn, Conseil régional de la culture
 - Éric Gauthier, Promotion Saguenay
 - Yvon Pelletier, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- 12 h 00 Mot de la fin
Gilles Potvin
Maire de Saint-Félicien
-